



## 08/02/2021 – Procès verbal de réunion du comité directeur

\* \* \* \* \*

Le comité directeur du CODEP s'est réuni le 8 février 2021 à La Villedieu du Temple.

Membres présents : Michel COULOM, Serge CORBIERE, Hugues DESMETTRE, Thierry GABALDA, Arnaud LABRO, Guy GAUBERT, Maxime VIVES

Membres excusés : Véronique TEDESCO, Suzanne CORBIERE

### 1. Répartition des responsabilités.

Le comité a complété la répartition des attributions et responsabilités en son sein de la manière suivante :

- Président : Michel COULOM
- Vice-président : Serge CORBIERE
- Trésorier : Hugues DESMETTRE
- Trésorier adjoint : Arnaud LABRO
- Secrétaire : Thierry GABALDA
- Secrétaire adjointe : Véronique TEDESCO
- Relations extérieures : Michel COULOM
- Partenariats : Guy GAUBERT
- Délégué Sécurité départemental : Maxime VIVES
- Commission numérique : Arnaud LABRO
- Commission féminines : Véronique TEDESCO
- Commission féminines adjoint : Suzanne CORBIERE
- Commission Tourisme : Thierry GABALDA
- Tour du Tarn & Garonne : Thierry GABALDA
- Challenge départemental : Thierry GABALDA

### 2. Activités des féminines.

2.1. La concentration « Toutes à Toulouse » aura lieu les 11 et 12 septembre. Au regard de l'expérience de l'année dernière, le comité constate le besoin d'une meilleure coordination départementale entre les groupes participants afin d'ouvrir cette activité au plus grand nombre et de n'isoler personne.

Le message de la fédération est à transférer vers les clubs et le CODIR par le secrétaire.

- 2.2. La randonnée « Olympe de Gouges » organisée pas le club de Golfech se tiendra le 15 mai. Cette randonnée ne doit pas être vue comme un rallye mais plutôt comme une cyclo-découverte offrant deux parcours différenciés par leur difficulté pour ne rebuter personne.
- 2.3. Une prochaine réunion du comité directeur devra s'intéresser plus particulièrement à ces activités afin de préciser les mesures à prendre.

### **3. Formation.**

- 3.1. L'opération « Savoir Rouler à Vélo » est organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Education Nationale. Les fédérations compétentes sont impliquées dans sa mise en œuvre.

Destinée aux enfants de 6 à 11 ans, elle est organisée en trois blocs :

- Bloc 1 : Savoir pédaler
- Bloc 2 : Code de la route
- Bloc 3 : Mise en pratique en extérieur.

Serge CORBIERE est très impliqué dans cette opération.

Guy GAUBERT fait savoir que le club de Caussade a un moniteur expérimenté qui pourrait intervenir dans ce cadre.

Le comité soutient cette action qui participe avant tout de la sécurité des enfants.

- 3.2. Le budget du CODEP prévoit une enveloppe de 450 euros pour la formation en 2021. Un des objectifs affiché est que chaque groupe de randonneur dispose d'un diplômé PSC1. Pour cela, le CODEP attribue une allocation de 25 euros pas diplôme obtenu.

### **4. Divers.**

- 4.1. Après prise de contact avec l'office de tourisme de la Lomagne, une reconnaissance de la randonnée gourmande est organisée le 11 mars. Michel COULOM, Thierry GABALDA et Yves FIGON y participent. Du fait de l'organisation « toutes à Toulouse » le week-end du 11 et 12 Septembre, il est décidé de décaler la date de la randonnée gourmande au dimanche 26 Septembre.